



Caen, le 16 octobre 2008

OBSERVATION ET CONNAISSANCES DES TERRITOIRES : INTRODUCTION A L'ATELIER

PATRICE DUNY — DIRECTEUR DE L'AUCAME
29^{EME} RENCONTRE NATIONALE DE LA FNAU
DOCKS CAFE — LE HAVRE — 24/10/2008

D'abord bonjour à toutes et à tous !

Permettez-moi d'abord de me présenter : je suis le **Directeur de la toute jeune « Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole »**, créée en 2005 et opérationnelle depuis l'automne 2006. Il s'agit donc de la **deuxième agence normande** et c'est pourquoi il a paru parfaitement naturel à son Conseil d'Administration que l'AUCAME contribue activement au succès de cette 29^{ème} rencontre. D'où ma présence ce matin.

Je ne vous cache pas que c'est avec beaucoup de **plaisir** et d'intérêt que je vais tâcher d'animer le présent atelier.

En effet, **l'observation et la production des connaissances** sur les territoires est l'une des **missions fondatrices** ainsi que le **cœur de métier des agences d'urbanisme**, celle sans laquelle aucune des

autres missions confiées aux agences ne peut être correctement assurée. Elle est d'ailleurs explicitement visée dans l'article **L121-3** du Code de l'Urbanisme qui stipule que les agences d'urbanisme doivent « **suivre les évolutions urbaines** ».

Quand on parle d'observation des territoires, a fortiori quand il s'agit de « grands territoires », il convient préalablement, à mon sens, de **se poser quatre questions** :

- **pourquoi observe-t-on ?**
- **pour qui et avec qui observe-t-on ?**
- **qu'observe-t-on ?**
- **comment observe-t-on ?**

La question **du pourquoi**, qui paraît évidente en première analyse, n'est pourtant pas aussi simple. En effet, **observer** pour observer, en dehors de la satisfaction intellectuelle que cela peut procurer **n'est pas une fin en soi**.

Observer un sujet, un territoire dans notre cas, c'est le reconnaître comme objet de connaissances et donc d'évaluation. C'est ainsi le juger **pertinent en tant que territoire**. Il peut s'agir d'une **pertinence de fait** (bassin versant, bassin de vie, bassin d'emploi, zone de chalandise, ...). Mais il peut également s'agir d'une **construction purement politique** (EPCI, Pays, ...). L'observation va alors chercher à **objectiver cette pertinence**, à moins qu'elle ne cherche à la justifier, **à la légitimer**.

Cette question du pourquoi n'est jamais neutre. Elle suppose un questionnement préalable. **On n'observe pas pour se poser des questions. C'est parce qu'on se pose des questions qu'on observe**.

Une fois identifié le pourquoi on observe, se pose immédiatement la question du pour qui et avec qui. En effet, compte tenu de la

complexification du fonctionnement des territoire, aucun individu, aucun organisme, **ne peut prétendre observer seul**. L'examen de la réalité territoriale nécessite désormais de **mobiliser toutes les compétences, toutes les connaissances mais aussi toutes les sensibilités**.

Cela veut dire que s'il y a partage de la connaissance, il y a obligatoirement partage du questionnement. **L'observation des territoires est donc par essence collective**. En langage FNAU, on dit **partenariale**.

La question du **pour qui** est en passe de devenir **cruciale**. Beaucoup d'acteurs considèrent encore que **détenir l'information, c'est détenir le pouvoir**. Cette attitude largement répandue me paraît pourtant constituer une **erreur fondamentale**. Ce n'est pas l'information en tant que tel qui constitue un pouvoir, c'est **la capacité à la mobiliser au moment opportun**. En ce sens, ce n'est pas le résultat de l'observation qui est important, c'est sa **compréhension et l'aptitude à y détecter des inflexions ou des ruptures** qui donnent un avantage concurrentiel et donc un pouvoir.

Cela signifie donc que **la transparence des résultats** de l'observation n'est pas seulement **un impératif moral démocratique**, c'est aujourd'hui **une nécessité économique essentielle** dans la course à l'innovation. Il s'agit en effet ni plus ni moins d'un des piliers de **l'intelligence économique** qu'il nous appartient, notamment dans les agences, de transformer en **intelligence territoriale**.

La question du quoi observer est finalement assez simple à résoudre dès lors que les réponses aux deux premières questions ont été correctement apportées. **Car l'observation n'est qu'un outil au service d'une volonté collective de comprendre pour agir**.

Enfin, et je ne m'y attarderai pas trop puisqu'il s'agit du sujet même de notre atelier, se pose **la question du comment observer**.

Nous rentrons là dans **une dimension à la fois méthodologique et technique** pour laquelle nos invités sont nettement plus compétents que je ne le suis.

Permettez moi, avant de vous les présenter, de souligner que notre atelier de ce matin intervient à un moment où l'observation des territoires, dans **ses objectifs comme dans ses méthodes**, me paraît connaître une **mutation significative** en raison des évolutions **sociétales, institutionnelles et techniques**.

Sociétales parce que **la pratique des habitants a rendu obsolète** les périmètres que nous avons, nous dans les agences, l'habitude d'observer. Pas plus le périmètre de la **ville** que celui de **l'agglomération** ne permettent aujourd'hui de rendre compte correctement du fonctionnement réel des territoires. D'où d'ailleurs la **notion de « grand territoire »**, aujourd'hui aussi **floue que prometteuse**.

Institutionnelles parce qu'aucun projet ne peut plus être aujourd'hui porté par un seul acteur institutionnel. La **mutualisation** et le **partenariat** sont devenus deux méthodes **incontournables** des projets de territoires et de leur mise en œuvre. Pour cette raison, la restitution de l'observation ne peut plus consister à remettre avec une plus ou moins grande régularité des rapports d'observation aussi consistants qu'indigeste. Compte tenu de **la multiplicité des acteurs**, il faut désormais être **réactif, stratégique, évaluatif**.

Cela nous interroge directement dans les agences. Sur nos **modes de production, d'animation, de représentation** et de **diffusion**. Ce débat reste à mon sens à engager.

Je voudrais maintenant, en **quelques diapositives** et à titre d'illustration **liminaire**, vous montrer **trois types de productions de l'Agence de Caen** en matière d'observation. J'ai choisi ces trois exemples parce qu'il s'agit de données finalement simples et factuelles mais que nous n'aurions pu traiter sans **l'apport des nouvelles technologies** qui, en permettant un traitement spatialisé des bases de données informatiques, ouvrent des perspectives considérables aux métiers de l'information.

Le premier de ces trois exemples est l'établissement d'un « **Mode d'Occupation des Sols** » (MOS) numérisé. L'Agence s'est en effet très rapidement rendu compte de l'impérieuse nécessité de disposer d'un tel outil pour conduire les travaux qui lui sont confiés.

Pour élaborer le SCoT d'abord, il était nécessaire d'avoir une vision précise des différents modes d'utilisation de l'espace à la fois au plan spatial mais également d'un point de vue quantitatif afin de pouvoir notamment calculer des densités. Cet outil servira également de point 0 pour évaluer la consommation d'espace à compter d'aujourd'hui. Il constitue enfin un irremplaçable état initial pour toute étude d'aménagement.

Ce MOS a été numérisé par photo-interprétation contrôlée par des visites de terrain. Il a été conçu sur la base de la nomenclature mise en place par l'IAU-IDF, nomenclature qui a fait ses preuves depuis de longues années, et adaptée au contexte local car il n'y a notamment pas la mer en Ile-de-France.

L'établissement de ce MOS a représenté un travail considérable, d'une durée de huit mois. L'échelle de numérisation a été le 1/2.500°. Il est donc précis jusqu'à une échelle très fine. Vous comprendrez aisément qu'un tel travail était inconcevable sans l'apport du Système d'Information Géographique. Cette numérisation

a été réalisée via le logiciel ARCGIS© d'ESRI, sur la base du SCAN 25© de l'IGN.

S'agissant d'un travail de photo interprétation, je tiens également à souligner ici que ce travail n'a été possible que parce que **le Conseil Général du Calvados** a bien voulu mettre à notre disposition son orthophotoplan de 2006 ainsi que les fonds de plan parcellaires communaux. **Je tiens ici à l'en remercier publiquement.**

L'investissement du Conseil Général du Calvados trouve ici sa concrétisation opérationnelle.

Le deuxième exemple est la réalisation d'une analyse des **infrastructures vertes et bleues** du territoire du SCoT Caen-Métropole. Même si elle n'est pas encore strictement obligatoire, une telle analyse nous a paru essentielle pour bien comprendre la structure écologique du territoire. Cette connaissance est en effet indispensable à la fois pour établir l'état initial de l'environnement et réaliser l'évaluation environnementale du SCoT.

Pour mettre en œuvre une telle analyse, nous nous sommes inspirés d'une méthode initiée par la DIREN Rhône-Alpes. Il s'agit, sur la base de l'exploitation de la base de données CORINE LAND COVER©, de déterminer le potentiel de déplacement des espèces animales spécifiques de quatre types de milieux : zones boisées, milieux aquatiques et humides, zones thermophiles sèches, espaces agro-naturels.

Il s'agit d'établir une cartographie de la capacité globale d'accueil graduelle des espèces animales, sachant que les milieux peuvent cumuler plusieurs types de continuum. C'est en particulier le cas des espaces les plus intéressants au plan écologique, dénommés « cœurs de nature ». C'est notamment le cas des **Marais de la Dives** à l'Est de notre territoire.

La méthode consiste également à identifier les milieux répulsifs et les coupures que constituent les espaces urbanisés et les grandes infrastructures, afin de mettre en évidence les lieux où les continuums naturels sont interrompus.

Le troisième et dernier exemple est très simple quant à la donnée présentée, il s'agit de la densité d'habitants des communes du Département du Calvados. Elle est beaucoup plus difficile à mettre en œuvre au plan technique puisqu'il s'agit d'une **expérimentation de représentation de l'observation** conduite actuellement par l'AUCAME.

Conformément à ce que je disais précédemment, il me paraît indispensable de mettre en œuvre des modes plus modernes de présentation des résultats de l'observation. Cet exemple fait appel à une représentation en trois dimensions de la donnée, recalée sur GOOGLE EARTH© et animée.

Une telle présentation fait pleinement appel à la puissance des outils informatiques dont nous disposons. Un tel produit est également inimaginable sans une utilisation experte du Système d'Information Géographique (SIG).

Nous allons d'ailleurs voir tout au cours de notre atelier que chacune des lettres de l'acronyme SIG pose une foule de problèmes autant au plan technique qu'institutionnel.

Mais je n'ai déjà que trop parlé. Permettez moi de vous présenter les participants à notre atelier en commençant par notre Présidente :

Madame Karine HUREL est géographe et cartographe. Elle est chargée de mission à « l'Observatoire des Territoires » de la DIACT, qu'elle va nous présenter dans quelques minutes,

Monsieur Hervé HALBOUT, consultant SIG et membre de l'Association Française de l'Information Géographique (AFIGEO), est excusé. Il devait constituer le deuxième bas-normand de l'étape puisqu'il exerce à Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de l'agglomération caennaise. Son avion a atterri à Roissy ce matin à 6h45 en provenance du Canada. Il ne peut nous rejoindre dans les temps et s'en excuse auprès de vous.

Monsieur Yves RIALANT, est un retraité actif puisque, après une carrière de sigiste chez un grand distributeur d'eau, il assure désormais les fonctions de Secrétaire Général de l'AFIGEO. J'attends son intervention avec intérêt car si j'ai, comme beaucoup, entendu parler de la directive européenne INSPIRE, je ne sais pas vraiment ce qu'elle recouvre. Il nous présentera également les réussites et les échecs des SIG dans les collectivités.

Monsieur François BRUN, Directeur Général Adjoint à l'Institut Géographique National (IGN) nous parlera des productions et de la politique de l'Institut en ce qui concerne les référentiels cartographiques.

Enfin, **Monsieur Ronan VIEL**, est Chargé d'études au sein du Service « Economie et Prospective » à l'AUDIAR (Agence de Rennes) où il s'occupe d'observation économique du territoire, mais également de planification et d'analyse d'impacts socio-économiques des grands projets d'aménagement. Il nous présentera les travaux en cours sur l'axe Saint-Malo – Rennes – Nantes et nous expliquera les allers-retours entre l'observation et les réflexions stratégiques. Il nous expliquera surtout comment aujourd'hui l'observation ne peut se concevoir sans la volonté de communiquer.